

# NAMUR LUXEMBOURG

## L'avenir noir de l'aérodrome

**SAINT-HUBERT** Idélux quitte la société de gestion

- ▶ Vendredi, l'intercommunale Idélux a décidé de quitter la société de gestion de l'aérodrome, dont elle détient 70 %.
- ▶ Un clou de plus dans le cercueil de celui-ci.

Pour la région de Saint-Hubert, où l'on ne peut dire que l'activité commerciale et industrielle soit florissante, c'est un nouveau coup dur. Le 31 décembre prochain, l'aérodrome de Saint-Hubert – dédié au vol en planeur, en hélicoptère, en ULM et à l'aviation de tourisme – pourrait cesser toutes ses activités.

Vendredi, Idélux a en effet décidé de quitter la société de gestion du site, dont elle détient 70 % des parts (pour 30 % à la Sowaer, la Société wallonne des aéroports). L'espoir serait de trouver rapidement un repreneur. Ou de voir soudainement un opérateur public se manifester. Objectivement, il est ténu. Car on peut vraiment se demander qui souhaiterait reprendre tel quel un outil qui souffre d'un déficit financier, chronique depuis de nombreuses années, qui oscille : entre 200.000 et 300.000 euros par an.

Pourtant, le scénario aurait pu être tout autre. En mai 2010, Idélux reprend la gestion du site et annonce un plan de redéploiement qui passe par la création d'une piste en dur, d'un zoning d'activités économiques, d'un centre de formation Technifutur... Mais l'intercommunale estime que les pouvoirs publics doivent garantir le déficit pour les dix ans à venir. La Province promet 100.000 euros jusqu'en



L'aérodrome a pourtant encore vécu ce week-end une épreuve internationale d'hélicoptères. © D.R.

2016, la commune de Saint-Hubert 50.000 euros...

Mais le compte n'y est pas. Et l'intercommunale a dû constater que ni la Région wallonne ni aucun autre organisme public ne consentaient à intervenir. Son conseil d'administration a donc décidé de jeter le gant.

Une décision dans laquelle a aussi pesé lourd le fait que des utilisateurs de l'aérodrome ont introduit un recours au Conseil d'Etat contre le projet de zoning d'activités économiques. Or, celui-ci devait contribuer au redressement du site. « L'auditeur du Conseil d'Etat donnait raison à ceux qui avaient introduit le recours. Nous avons donc retiré notre projet de zoning », note, un peu amer, Elie Deblire, président d'Idélux, qui insiste sur le fait que la décision de son conseil d'administration n'a pas été prise de gaieté de cœur.

Le personnel a d'ores et déjà

été averti que les contrats Idélux se termineraient fin d'année. Dix emplois vont donc passer à la trappe.

### Une histoire de 80 ans

Si aucun repreneur ne se manifeste, c'est un trait sur plus de 80 ans d'histoire qui sera tiré.

C'est en effet au tout début des années 1930 qu'un premier champ d'aviation est installé sur le plateau. En 1933, on y crée une école d'aviation. Treize ans plus tard, l'Etat belge reprend la gestion du site et en 1958 on porte sur les fonts baptismaux l'aéro-club des Ardennes. On y connaît alors les premiers vols en planeur. En 1960, le Centre national de vol à voile quitte Temploux pour venir s'installer en terre borquaine.

En 1992, régionalisation oblige, l'aérodrome passe sous le contrôle du ministère de l'Equipeement et des Transports. En 2003, le gouvernement wallon confie la gestion de Saint-Hubert à la Sowaer, qui crée une filiale un an plus tard, la SA Société de gestion de l'aérodrome de Saint-Hubert. Les déboires seront légion...

Enfin, en mai 2010, Idélux intervient et reprend la gestion à son compte. ■

N.LD et C.D.

## « La balle dans le clan communal »

**Groupe PS+** « La décision d'Idélux de se retirer de la gestion est la suite logique d'un processus dont le PS+ avait dénoncé les risques grandissants en mars 2013. Outre les emplois directs perdus, c'est tout un axe de développement économique qui disparaît. Les auteurs de recours, dont certains ont soutenu publiquement la majorité actuelle, ont pris la responsabilité de ce qui arrive en paralysant une dynamique positive pour la commune. Face à une telle évolution, l'heure est à la recherche d'actions et de projets cohérents. Pas seulement pour sauver ce qui peut l'être, mais pour

redonner un avenir à un site qui doit rester un atout communal. Toutes les pistes doivent être recherchées. Le groupe PS+ estime que le pouvoir communal doit être le premier à la manœuvre. »  
**Elie Deblire, président d'Idélux.** « Nous avons annoncé en juin que nous attendrions encore deux mois afin de savoir si des opérateurs publics interviendraient dans la prise en charge du déficit. La Province s'est engagée, jusqu'en 2016 – ce qui aurait de toute façon été un peu court –, la commune aussi. Mais ce n'était pas assez et ne comblait pas le déficit estimé. Nous avons donc décidé

de nous retirer. Prendre en charge ce déficit n'est pas le rôle de notre intercommunale. Et ce n'est pas non plus à nous d'assurer la gestion. Du moins si elle ne permet pas un développement économique de la région, ce qui est notre raison d'être. Or, ici, sans garantie de prise en charge du déficit par les pouvoirs publics, on allait dans le mur. C'est regrettable, car il y avait une nouvelle dynamique, plus de vols, des événements de renom. Nous restons en contact avec la commune. La balle est maintenant dans son camp. » ■

N.L.D., J.-L. B.

## Jean-Luc Henneaux : « Arrêter est inimaginable ! »

### ENTRETIEN

Ce retrait d'Idélux n'a été qu'une demi-surprise pour les autorités communales, dont le bourgmestre Jean-Luc Henneaux, qui doit maintenant tout mettre en œuvre pour dégager des solutions et assurer la continuation des activités.

**Elie Deblire, président d'Idélux, a annoncé que la balle était maintenant dans le camp communal. Qu'allez-vous rapidement entreprendre ?**

Le dossier de l'aérodrome va être abordé en collège ce lundi. Le délai pour trouver des solutions est de quatre mois, c'est très court. Dans un premier temps, je me laisse quinze jours pour amorcer des contacts, rencontrer les utilisateurs... Puis, je ferai rapport au collège.

**Quels sont les scénarios possibles ?**

Selon moi, il y en a trois. Le premier serait de voir l'aérodrome géré par une société qui serait

une émanation d'Idélux et de la Sowaer. Mais c'est assez hypothétique... Un autre scénario consisterait en une application stricte du bail emphytéotique qui a été passé en 2010. Celui-ci impose à la Sowaer la remise en état et l'exploitation du site. Mais on partirait sans doute là pour un long combat judiciaire.

**Le dernier scénario ?**

Fédérer les utilisateurs, ou certains d'entre eux pour qu'ils as-

surent la gestion. La commune pourrait aussi s'impliquer, gérer les aspects techniques.

**La commune ne peut-elle reprendre la gestion ?**

Le déficit structurel oscille entre 250.000 et 300.000 euros. Nous n'en avons pas les moyens. Ensuite, ce n'est pas à la commune de gérer un aérodrome, ce n'est pas dans ses missions. Comme cela ne faisait pas partie de missions d'Idélux. Notre syndicat d'initiative ne

gère déjà plus le camping, car ce n'est pas son rôle, alors...

**On peut aussi imaginer la fermeture pure et simple du site ?**

Cela, je n'ose pas l'imaginer. Cet aérodrome est une partie de l'image de Saint-Hubert, un site exceptionnel.

**Par quoi passera le salut ?**

Une réduction drastique des coûts d'exploitation. ■

Propos recueillis par S.Pe.